Programme de subvention

REMPLACEMENT D'UNE INSTALLATION SEPTIQUE
SITUÉE DANS LE BASSIN VERSANT SAINT-CHARLES

ÉTAPE 1 – S'informer

- ✓ *Mon installation septique a-t-elle plus de 30 ans **OU** est-elle jugée non conforme?*
- ✓ *Est-elle dans le bassin versant Saint-Charles?*
- ✓ *Ai-je besoin du programme de financement municipal pour financer la portion non subventionnée des coûts de remplacement?*

urbanisme@villestoneham.com
418 848-2381, poste 249
** Mentionner l'adresse de l'installation septique*

Informations générales
www.villestoneham.com/citoyens/environnement/isa

ÉTAPE 2 – Évaluer les besoins et les coûts

- ☐ Mandater un professionnel pour réaliser une étude de caractérisation des sols incluant plans et devis (ingénieur, technologue ou géologue de votre choix).
- ☐ Obtenir 2 soumissions (valides pour 90 jours) de 2 entrepreneurs différents détenant une licence RBQ 2.4 en installation septique autonome. Les soumissions doivent contenir la même description de travaux comparables (voir modèle de soumission en annexe).
- ☐ Fournir un croquis des pièces de votre résidence en indiquant leur usage (ex. : chambres, cuisine, salle de bain, etc.). Le plan de construction peut convenir.

ÉTAPE 3 – Déposer la demande de permis à la Municipalité

Traitement : maximum 30 jours après réception de tous les documents requis

- ☐ Remplir le formulaire *Demande de construction ou modification d'une installation septique.*
- ☐ Envoyer le formulaire et les documents obtenus à l'étape 2 à urbanisme@villestoneham.com ou les déposer à la réception de l'hôtel de ville.

*Lorsque votre **permis sera prêt**, vous recevrez un **courriel de l'adresse pais@villestoneham.com**.*
*Ce courriel **comprendra toutes les informations** dont vous aurez besoin **pour les étapes 4 et 5**.*

ÉTAPE 4 – Récupérer le permis à l'hôtel de ville (325, chemin du Hibou)

- ☐ Acquitter les frais de 75 $.
- ☐ Signer le permis.

ÉTAPE 5 – Déposer une demande d'admissibilité au programme de financement municipal

En option. Si vous ne souhaitez pas utiliser le financement municipal, passez cette étape

- ☐ Envoyer la demande d'admissibilité au financement (annexe B reçue par courriel) à pais@villestoneham.com.

**** Il est important d'envoyer votre demande avant le 1er septembre de l'année en cours***

*La **confirmation de l'admissibilité** vous sera envoyée **par courriel (pais@villestoneham.com).***
*Ce courriel **comprendra également toutes les informations** dont vous aurez besoin **pour les étapes 6 à 9**.*

Étapes 6 à 9 au verso

Programme de subvention

REMPLACEMENT D'UNE INSTALLATION SEPTIQUE
SITUÉE DANS LE BASSIN VERSANT SAINT-CHARLES

ÉTAPE 6 – Effectuer les travaux

- ☐ Demander la désaffectation de l'ancienne installation septique **au moins 3 jours ouvrables avant** le début des travaux en écrivant à urbanisme@villestoneham.com ou en appelant au 418 848-2381, poste 249.
- ☐ S'assurer que l'entrepreneur mandaté détient une licence RBQ 2.4.
- ☐ Faire vérifier les travaux par l'ingénieur mandaté.

ÉTAPE 7 – Envoyer les documents finaux à pais@villestoneham.com

- ☐ Les factures finales admissibles
- ☐ Une attestation de conformité des travaux par un professionnel habilité à cette fin
- ☐ Tout autre document jugé nécessaire à la bonne compréhension de la demande et à l'analyse de sa conformité

ÉTAPE 8 – Demander la subvention gouvernementale

Traitement par la Ville de Québec : maximum 60 jours après réception de la demande complète et conforme

- ☐ Remplir la demande de subvention en ligne au *www.villestoneham.com/citoyens/environnement/mise-aux-normes-des-installations-septiques#formulaire-de-demande-de-subvention*.

**Le chèque sera émis au nom du propriétaire.*

ÉTAPE 9 – Demander le versement du financement, si l'étape 4 a été complétée

Traitement par la Municipalité : maximum 60 jours après réception de la demande complète et conforme

- ☐ Envoyer l'annexe C reçue par courriel à pais@villestoneham.com

**** Il est important d'envoyer votre demande avant le 20 novembre de l'année en cours***

** Le chèque de versement du financement municipal sera émis conjointement au nom du propriétaire et de l'entrepreneur dans les 60 jours suivant la réception de la demande complète et conforme.*
Vous devez remettre une confirmation de l'entrepreneur que la facture a été dûment acquittée.

Détails important à savoir :

- **La demande de subvention est distincte** de la demande de permis. Vous devrez vous inscrire en ligne **après la réalisation des travaux (voir étape 8)**.
- La subvention sera calculée en fonction de la soumission la plus basse.
- Les travaux prévisibles (ex.: gazonnement, pompe, électricité) **doivent être inclus dans la soumission initiale pour être admissible à la subvention**.

Questions concernant votre installation septique

urbanisme@villestoneham.com
418 848-2381, poste 249

** Mentionner l'adresse de l'installation septique*

Questions concernant la subvention gouvernementale ou le financement municipal

Micheline Faucher, agente de gestion financière
pais@villestoneham.com
418 848-2381, poste 433

** Mentionner l'adresse de l'installation septique*

Modèle de soumission pour le remplacement d'une installation septique autonome

(les soumissions doivent être comparables)

Date :

Soumissionnaire :

Nom de l'entreprise :

No RBQ :

No TPS :

No TVQ :

Responsable :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Client :

Nom :

Adresse du site des travaux :

Adresse permanente du client :

Téléphone :

Courriel :

Objet de la soumission :

Remplacement complet d'une installation septique autonome incluant fourniture et l'installation d'un nouveau système conforme aux normes en vigueur

Description de l'installation septique mise en place (préciser) :

Détails des travaux proposés, matériaux et main-d'œuvre inclus :

Description	Quantité	Prix unitaire	Coût total
Vieille fosse :			
Désaffectation/démolition			
Transport site d'enfouiss. (si applicable)			
Installation septique :			
Coût du système certifié			
Pelle			
Matériel A (préciser)			
Matériel B (préciser)			
Temps main d'œuvre A (préciser)			
Temps main d'œuvre B (préciser)			
Allonge de fosse			
Accès pour réalisation des travaux :			
Pelle			
Matériel A (préciser)			
Matériel B (préciser)			
Temps main d'œuvre A (préciser)			
Temps main d'œuvre B (préciser)			
Remise en état des lieux/accès/du stationnement (préciser) :			
Pelle			
Temps main d'œuvre			
Gazonnement :			
Tourbe ou ensem. hydraul. (préciser)			
Temps main d'œuvre			
Autres (préciser chacun des éléments) :			
Non-inclus (préciser chacun des éléments) :			
		Sous-total:	
		TPS:	
		TVQ:	
		Grand total:	

Conditions générales :

La soumission est valide pour une période de jours.

Signature du représentant de l'entreprise :

(Prénom, nom)

Signature du client sur acceptation de la soumission :

(Prénom, nom)